



Atelier du Forum de Paris

Washington, D.C. – Jeudi 20 avril 2017 – 3h45-5h45

Salle du Conseil d'Administration du FMI (HQ1-12-120A)

Le Forum de Paris réunit à la fois des créanciers et des débiteurs souverains afin de favoriser les discussions sur les problèmes inhérents à la dette souveraine et avec la participation d'universitaires et d'ONG ; sa 5^{ème} conférence annuelle aura lieu en novembre 2017.

3:45 - 4:00 Remarques introductives

Guillaume Chabert, Co-Président du Club de Paris

4:00 – 4:50 Comment éviter un nouveau cycle d'endettement et favoriser un financement durable du développement ?

Conférencier principal

Tao Zhang, Directeur général adjoint, FMI

Premier intervenant

Jacques Assahoré Konan, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Côte d'Ivoire

Dans un contexte de vulnérabilité économique et financière dans de nombreux pays à faible revenu, les risques d'un nouveau cycle de surendettement sont réels, y compris pour les pays qui ont déjà bénéficié d'initiatives d'allègement de la dette telles que PPTE. A cet égard, il est essentiel de promouvoir des pratiques de financement saines et durables telles qu'elles sont reconnues dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Questions clés :

- *Comment éviter un nouveau cycle d'endettement ?*
- *Quelles leçons créanciers et débiteurs peuvent-ils tirer de l'initiative PPTE ?*
- *Pourquoi il ne peut y avoir d' "initiative PPTE 2.0" ?*

4:50 – 5:40 Comment s'assurer que les créanciers du secteur privé contribuent de manière adéquate aux restructurations de dette futures ?

Premier intervenant

Kim Solberg, Ministère des Finances, Pays-Bas

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays à faible et moyen revenu se sont tournés vers des marchés obligataires extérieurs pour financer leurs besoins de développement. Depuis 1970, alors que la part de leur dette extérieure détenue par des créanciers officiels est demeurée globalement constante (45% contre 47%), les banques commerciales, qui détenaient 37 % de leur dette extérieure, ont été en grande partie remplacées par des créanciers obligataires, qui en détiennent maintenant 42%. Cette tendance a pris de l'ampleur depuis la crise financière de 2008 et s'est particulièrement accélérée au cours des dernières années pour les pays à faible revenu.

Questions clés :

- *Comment faire face aux situations où seuls certains des obligataires commerciaux sont couverts par des clauses d'action collective ?*
- *Comment garder les créanciers commerciaux autour de la table pendant les programmes du FMI et à quelles conditions ?*
- *Comment convaincre les créanciers commerciaux d'accepter un échange de dette en-dehors des situations de défaut ? Comment s'assurer que les créanciers commerciaux négocient de bonne foi avec les pays débiteurs ?*

5:40 – 5:45 Remarques de conclusion